

Mesurer le niveau de criticité

Le niveau de criticité de la panne électrique dépend des services impactés (problème au niveau d'un seul serveur, de plusieurs, dans une même salle, réparti), de la durée d'interruption de l'activité, de la nature des données impactées et de la durée d'indisponibilité de ces données par rapport à la Durée Maximale d'Interruption Admissible (DMIA).

Il est essentiel **d'identifier l'origine de la panne**, en recherchant en interne (disjoncteur, réseau électrique interne, etc), en externe (réseau du bâtiment, etc), auprès du fournisseur et/ou distributeur d'électricité. Il peut également s'agir d'une action malveillante (débranchement, etc) ou d'une intervention accidentelle sur l'alimentation.

Mesures de prévention

Renforcer la résilience de l'alimentation électrique :

S'équiper d'un groupe électrogène ou d'une seconde alimentation ondulée, indépendante, et mettre en place une alarme en cas de coupure sur l'alimentation principale

Tester régulièrement le dispositif en cas de coupure électrique (à raison d'au moins une fois par an)

Vérifier la conformité des installations et le bon dimensionnement des réseaux et équipements

En cas d'altération des systèmes et de la perte de données liées à une panne électrique, mettre en place une **sauvegarde des environnements et des données** afin de pouvoir restaurer le système

Disposer d'une **organisation de gestion de crise et d'un plan de continuité informatique** définissant les actions prioritaires en cas de panne électrique

Définir une procédure d'arrêt et une procédure de relance (en s'appuyant sur les procédures définies dans les dossiers d'exploitation)

Mesures de réaction

Vérifier le retour à la normale des services électriques
Vérifier que les cartes d'alimentation des machines sont toujours opérationnelles
Démarrer les services dans l'ordre défini dans la procédure de relance

Contrôler le retour à la normale des services / applications

Contrôler les éventuels problèmes d'intégrité (en cas de perte de données, fichiers corrompus ...). Si les systèmes sont altérés ou les données perdues, **restaurer les sauvegardes**.

En cas d'impacts critiques sur la prise en charge ou sur le fonctionnement de la structure (en particulier indisponibilité prolongée des SI), **activer la cellule de crise** et évaluer la nécessité de communiquer auprès des professionnels, des patients, de l'ARS et des directions du ministère.